

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la Santé
Direction Générale de la Santé DGS/SD7A N° 571 du 25 Novembre 2002

Coordonnées du demandeur d'ACS / Contact details of the ACS owner :

EWI
28 Boulevard de Beaubourg
77183 CROISSY BEAUBOURG

Nom de l'accessoire représentatif / Reference of the representative accessory :

Adoucisseur / Softener avec vanne F79 et bouteille 07x13

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference :

18 ACC LY 330

Date de réalisation des essais d'inertie selon la norme XP P41-280 : du 30 Mai au 06 Juillet 2018

Tests date (according to the standard XP P 41-280) : from May 30 to July 6, 2018

Commentaires / Comments : les résultats des essais sont conformes aux exigences de la circulaire DGS/SD7A N°571 du 25 Novembre 2002. The results are in accordance with the requirements of the circular DGS/SD7A N°571 dated November 25, 2002

Famille d'accessoires couverte par l'ACS / Accessories' family covered by this certificate :

Adoucisseurs / Softeners

Références / References :

**Adoucisseurs avec vanne F69 ou F79
équipés d'une bouteille 05x13 à 13x54**

Attestation délivrée par / Certificate issued by :

Christelle AUTUGELLE Signature :
Responsable MCDE
CARSO - L.S.E.H.L.



Date de délivrance / Date of issue : 11 Juillet 2018

Date d'expiration / Expiry date : 11 Juillet 2023

Commentaires / Comments : Renouvellement / Renewal 12 ACC LY 632.

L'ACS ne préjuge pas de l'efficacité de traitement des adoucisseurs. Ceux-ci sont donc testés vides. Les produits ou supports de traitement doivent être autorisés par le Ministère de la Santé / The ACS does not foresee the efficiency of treatment of the softeners. These are then tested fully empty. Their treatment product(s) have to be authorized by the Ministry of Health.